

Compte rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre 2017.

Membres présents :

M LORTON, directeur de l'école, président du Conseil d'école.
Mme PHILIPPE, adjointe à Mme Le Maire chargée de l'éducation.
Melle GAILLARD, Mme BOSON, Mme PEGUET, M. SENAILLET, M. BECKER,
enseignants.
BERRY Nadine, GEVAUDAN Sabrina, LIOI Christine, MERLE Damien, PENICAUD
Rose, ROUYER Jérôme, délégués des parents d'élèves.
M. LORTON, DDEN

- Fonctionnement du Conseil d'école : La règle de l'alternance du secrétariat entre les enseignants et les représentants des parents d'élèves est reconduite.

Lors du dernier conseil d'école (en juin 2017), le secrétaire de séance était un enseignant, cette fois, il est donc demandé à un parent d'élève. Pour cette séance, la secrétaire est Mme Berry.

- Présentation des nouveaux élus : Les nouveaux élus ont été présentés et remerciés pour leur participation.

- Rappel de l'organisation de l'école :

6 classes et 124 élèves.

Les effectifs sont donc stables grâce à l'accueil des enfants de toute petite section.

TPS, PS (Mme Boson) : 26 élèves (4 TPS, 22 PS)
MS et GS (Mlle Gaillard) : 25 élèves (14 MS et 11 GS)
CP et CE1 (Mme Peguet) : 19 élèves (11 CP et 8 CE1)
CE1 et CE2 (M. Senaillet) : 19 élèves (7 CE1 et 12 CE2)
CE2 et CM1 (M. Becker) : 18 élèves (12 CE2 et 6 CM1)
CM1 et CM2 (Mlle Ducrot et M. Lorton) : 17 élèves (5 CM1 et 12 CM2)

- Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

L'accueil des élèves s'effectue toujours à la grille, les parents doivent donc scrupuleusement respecter les horaires d'entrée et de sortie.

L'école étant fermée, il est assez contraignant d'aller ouvrir ou fermer le portail fréquemment. Cela pose aussi des questions de sécurité. Lorsqu'un enseignant va ouvrir, sa classe est laissée sans surveillance.

Chaque école est dotée d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Il doit être présenté au conseil d'école.

Les nouvelles informations pour rédiger le PPMS ont été transmises le lundi 16 octobre. Le nouveau PPMS sera donc proposé à la validation lors du prochain conseil d'école.

Les premières simulations se dérouleront normalement les 8, 9 et 10 novembre.

- Calendrier des manifestations auxquelles ont participé les classes et projets divers.

| | |
|-----------------------|--|
| CP-CE1 CE1-CE2 | → Tous les mardis matins les 2 classes vont à la piscine de Paray le Monial Transports et entrées financés par la communauté de communes. |
| Toutes les classes | → Bibliothèque les mardis. |
| Toutes les classes | → Réunion de rentrée commune à toutes les classes |
| MS/GS, CP, CE1 et CM2 | → Participation à la fête de la science. |
| CE2-CM1 et CM1-CM2 | → Les deux classes ont assisté à un spectacle. La troupe Atire larigot s'est déplacée gracieusement dans notre école. |

- Calendrier des manifestations prévues.

| | |
|--------------------|--|
| CE2/CM1 et CM2 | → Tous les lundis matins, les 2 classes iront à la piscine de Paray le Monial Transports et entrées financés par la communauté de communes. |
| CE2/CM1 et CM2 | → Participation à une recherche sur le calcul mental en lien avec des universités (Mathador). |
| Toutes les classes | → Un vendredi de la fin de l'année : exposition d'art. |
| La fête de l'école | → Le samedi 30 juin 2018. |
| CE2/CM1 et CM2 | → Participation à des rencontres inter-écoles avec le collège. |
| CP-CE1 et CE1-CE2 | → Classe découverte en fin d'année. Les 3 et 4 mai 2018. |
| CE2-CM1 et CM1-CM2 | → Classe découverte en fin d'année. |
| CP-CE1 et CE1-CE2 | → Une rencontre inter-écoles sera organisée au cours de l'année. |
| MS-GS | → Participation au printemps des poètes. |

- Achat d'une classe tablettes.

Comme cela avait été présenté lors du précédent conseil d'école, une « classe tablettes » a été commandée pour équiper l'école. Elle contient 15 tablettes, des housses, des claviers, des casques et une mallette pour les ranger.

Logiquement, nous devrions bientôt les recevoir. Il reste quelques éléments techniques à régler. Pour rappel, le financement est multiple. La mairie est à la base de ce projet, l'ancienne député (Edith Gueugneau) a donné une partie du budget grâce à l'enveloppe parlementaire et enfin l'association « sagesse de Yoga » de Saint-Yan a fait un don pour cet achat. Il faut aussi ajouter l'état qui subventionne à hauteur de 4 000 € cet investissement.

- Accueil d'un enfant d'IME.

IME signifie institut médico-éducatif. C'est donc un centre qui accueille des enfants ayant un déficit intellectuel.

Un enfant de l'IME de Paray le Monial va donc être accueilli pendant 1 h 30 et ponctuellement à l'école. Pour l'instant, il viendra une fois par semaine à l'école accompagné d'une éducatrice spécialisée.

Cette expérience vise la création de liens entre les IME et les écoles afin de faire rencontrer deux univers très clos.

- Suggestions pour la communication entre l'école et les partenaires extérieurs afin d'améliorer les relations.

Lors du précédent conseil d'école, le souhait avait été émis de renforcer les relations entre les parents, l'école et la mairie. Le but est de rendre l'école transparente afin d'avoir la confiance des parents qui est indispensable pour le développement des enfants au sein de l'école et aussi de trouver des idées d'amélioration.

Plusieurs pistes avaient été évoquées et ont été réalisées ou vont être prochainement réalisées :

- Des informations sont mises plus fréquemment sur le site internet de l'école.
- Les journaux locaux seront sollicités afin de publier des articles qui relatent des événements de l'école.
- Un article sera inséré dans le bulletin municipal afin de montrer aux habitants ce qui est fait au sein de l'école.
- Une réunion d'école a été réalisée, elle a permis aux parents de rencontrer l'ensemble du personnel travaillant avec les enfants.

Il avait été proposé aux parents élus d'organiser une ou plusieurs réunions durant l'année avec tous les parents d'élèves pour faire remonter de possibles améliorations qui pourraient être mises en place à l'école. Après discussion, il est prévu que les parents imaginent, en concertation avec la mairie et l'école, un questionnaire à faire parvenir aux parents d'élèves par mail.

Pour donner un rôle plus important aux parents d'élèves élus, il faut qu'ils soient identifiables par l'ensemble des parents. Leur photo sera donc mise sur le site internet de l'école.

- Le point sur les travaux.

Beaucoup de choses faites, l'entretien est fait de manière régulière.

Faits :

- Reconstruction du meuble de M. Senaillet
- Une rallonge budgétaire a été accordée à Mme. Boson pour l'achat de matériel spécifique aux enfants de toute petite section.
- Des cloisons ont été mises en place dans les toilettes de la maternelle pour créer un peu d'intimité.
- D'une manière générale, l'entretien a été réalisé (cour de récréation, néons...).

Demandes pour le prochain trimestre.

Dans la cour de la maternelle, il y a des plaques en béton qui dépassent.

Des rideaux seraient à changer car ils dysfonctionnent.

Le portail en bois au fond de la cour de la maternelle est cassé.

Remerciements à l'association Sagesse de Yoga.

L'association a fait un don pour l'achat des tablettes.

Remerciements à la mairie.

Remerciements pour l'ensemble des travaux faits et les bonnes relations.

Remerciements à l'association des parents d'élèves.

- Remerciements à l'association Trait d'Union pour l'ensemble de son investissement au côté des enseignants.

Questions diverses :

Néant.


Rappel du fonctionnement des questions diverses :

Les questions transmises à l'école au moins une semaine à l'avance seront traitées sinon elles le seront au conseil d'école suivant.

La date du prochain conseil d'école sera fixée ultérieurement.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 18 h 40.

Le président du Conseil,
Nans Lorton
Directeur de l'école



La secrétaire de séance,
Mme Berry
Parent d'élèves élue

